

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 DÉCEMBRE 2014**

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

**Index**

**aux états financiers consolidés**

**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014**

	<b><u>Page</u></b>
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés	1.
Rapport des auditeurs indépendants	2.
État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé	3.
État de la situation financière consolidé	4.
État de la variation de l'actif net consolidé	5.
État des flux de trésorerie consolidé	6.
Notes aux états financiers consolidés	7 - 24.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE  
États financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

**Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés du Village Incorporé de Pointe-Verte présentés dans ce rapport sont la responsabilité de la direction du Village et ont été préparés en conformité avec la législation et en conformité avec les Normes comptables Canadiennes du secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut des Comptables professionnels agréés du Canada. Un résumé des principales conventions comptables est décrit à la note 3 afférente aux états financiers consolidés. La préparation des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations touchant l'exercice en cours ne peuvent pas être déterminées avec certitude avant les périodes futures.

La gestion du Village maintient un système de contrôles internes visant à fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement dans le respect des exigences législatives et réglementaires, et une information financière fiable est disponible en temps opportun pour la préparation des états financiers consolidés. Ces systèmes sont surveillés et évalués par la direction.

Le maire et le conseil rencontrent la direction afin de réviser les états financiers consolidés et discutent de toutes questions concernant l'information financière ou le contrôle interne avant d'approuver les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Allen, Paquet & Arseneau, LLP, auditeurs externes indépendants nommés par le Village. Le rapport des auditeurs indépendants suivant résume leurs responsabilités, les limites de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés du Village.



Maire



Secrétaire-trésorier

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À son Honneur le Maire  
et aux membres du conseil municipal du Village Incorporé de Pointe-Verte

### *Rapport sur les états financiers consolidés*

Nous avons audités les états financiers consolidés ci-joints du Village Incorporé de Pointe-Verte, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2014 ainsi que l'état des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé, de la variation de l'actif net consolidé et des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice terminé à cette date, de même qu'un résumé des principes comptables importants et d'autres notes explicatives.

### *Responsabilité de la direction au regard des états financiers consolidés*

La Municipalité est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'inexactitudes importantes, résultant de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité des auditeurs*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes.

L'audit comprend la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir les éléments probants à l'appui des montants et des autres renseignements présentés dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés contiennent des inexactitudes importantes résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Municipalité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit pertinentes, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Municipalité, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme consolidé, soit le Parc Atlas, reçoit des revenus de vente de boissons, de nourriture et fait la location d'équipements pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des ventes reçues, de l'excédent des revenus sur les dépenses, de l'actif et du surplus.

Nous estimons qu'à l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe précédent, les éléments probants obtenus sont suffisants et pertinents pour fonder notre opinion d'audit. Opinion

À notre avis, à l'exception de ce qui est mentionné ci-dessus, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Village Incorporé de Pointe-Verte au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada tel qu'indiqué dans le Manuel sur la comptabilité dans le secteur public (CSP).

Bathurst (N.-B.)

Le 29 juin 2015

Comptables professionnels agréés

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE****État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé****Pour l'exercice terminé le 31 décembre****2014****2014****2013**

	(Non-audité) Budget Note 16	Actuel Note 12	Actuel Note 12
<b>PRODUITS</b>			
Mandat d'imposition	569 166 \$	569 166 \$	542 578 \$
Prestations de service à d'autres gouvernements			
- Services des transports	58 040	57 890	57 848
Subventions inconditionnelles	224 451	224 451	209 642
Subventions provinciales	4 000	5 409	4 431
Vente du service d'égout et autre	136 525	131 637	134 974
Autres revenus de provenance externes et internes	12 112	294 982	73 081
Intérêts	-	17 523	42 164
Revenus du Parc Atlas (Note 15)	-	144 524	105 250
	1 004 294	1 445 582	1 169 968
<b>CHARGES</b>			
Services d'administration générale	384 501	409 951	323 979
Services de protection	272 563	280 283	281 294
Services des transports	170 652	204 826	152 641
Services d'hygiène	70 836	75 172	90 147
Services d'urbanisme	11 641	11 566	11 151
Services récréatifs et culturels	39 752	193 605	158 109
Services financiers	6 882	7 569	7 662
Raccordement et évacuation des eaux d'égouts	148 238	117 632	143 830
	1 105 065	1 300 604	1 168 813
<b>SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL</b>	<b>( 100 771) \$</b>	<b>144 978 \$</b>	<b>1 155 \$</b>
<b>SURPLUS ACCUMULÉ, début de l'exercice</b>		<b>2 732 791</b>	<b>2 731 636</b>
<b>SURPLUS ACCUMULÉ, fin de l'exercice</b>		<b>2 877 769 \$</b>	<b>2 732 791 \$</b>

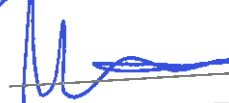
**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**  
**État de la situation financière consolidé**  
**Au 31 décembre**

	2014	2013
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse	29 229 \$	316 586 \$
Dépôts à terme	363 010	283 237
Remises gouvernementales à recevoir (Note 3)	26 122	20 320
Comptes à recevoir	165 348	74 175
Intérêts à recevoir	9 403	2 920
	<b>593 112</b>	<b>697 238</b>
<b>PASSIFS</b>		
Découvert bancaire (Note 4)	102 252	109 709
Comptes à payer et frais courus	100 228	13 870
Congés de maladie courus	20 364	175 435
Revenus différés	40 913	140 000
Dette à long terme (Note 5)	128 000	439 014
	<b>391 757</b>	<b>258 224 \$</b>
<b>ACTIF NET (Page 5)</b>	<b>201 355 \$</b>	<b>258 224 \$</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (Note 11)	7 918 582	7 577 780
Amortissement cumulé	( 5 263 775)	( 5 118 984)
	2 654 807	2 458 796
Charges payées d'avance	21 607	15 771
	<b>2 676 414</b>	<b>2 474 567</b>
<b>SURPLUS ACCUMULÉ (Page 3)</b>	<b>2 877 769 \$</b>	<b>2 732 791 \$</b>

Approuvé par



Maire



Administrateur

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE****État de la variation de l'actif net consolidé****Pour l'exercice terminé le 31 décembre**

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Surplus annuel	144 978 \$	1 155 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	( 269 792)	( 112 803)
Acquisition d'immobilisations en cours	( 102 578)	-
Disposition d'immobilisations corporelles	31 567	-
Amortissement d'immobilisations corporelles	167 323	169 041
Ajustement sur l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles vendues	( 22 531)	-
	( 51 033)	57 393
Acquisition de charges payées d'avance	( 5 836)	( 67)
<b>AUGMENTATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>( 56 869)</b>	<b>57 326</b>
<b>ACTIF NET, début de l'exercice</b>	<b>258 224</b>	<b>200 898</b>
<b>ACTIF NET, fin de l'exercice (Page 4)</b>	<b>201 355 \$</b>	<b>258 224 \$</b>

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE****État des flux de trésorerie consolidé****Pour l'exercice terminé le 31 décembre****2014****2013****ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Surplus annuel	144 978 \$	1 155 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	167 323	169 041
Dépôts à terme	( 79 773)	( 53 956)
Comptes à recevoir	( 96 975)	( 26 844)
Intérêts à recevoir	( 6 483)	( 564)
Charges payées d'avance	( 5 836)	( 67)
Comptes à payer et frais courus	( 9 481)	24 424
Congés de maladie courus	6 494	5 795
Revenus différés	( 134 522)	66 067
	( 14 275)	185 051

**ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS**

Acquisition d'immobilisations corporelles	( 269 792)	( 112 803)
Acquisition d'immobilisations en cours	( 102 578)	-
Disposition d'immobilisations corporelles	31 567	-
Ajustement sur l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles vendues	( 22 531)	-
	( 363 334)	( 112 803)

**ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**

Découvert bancaire	102 252	( 13 000)
Remboursement de la dette à long terme	( 12 000)	( 20 000)
	90 252	( 33 000)

**AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE  
ET DES ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE****( 287 357) 39 248****ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, début de l'exercice****316 586 277 338****ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, fin de l'exercice****29 229 \$ 316 586 \$**



---

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE****Notes aux états financiers consolidés****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014**

---

**1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION**

Le Village Incorporé de Pointe-Verte a été incorporé en municipalité par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick. En tant que municipalité, le Village est exempté d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut des Comptables professionnels agréés du Canada.

La Municipalité a adopté les normes du CSP le 1er janvier 2011.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière consolidé comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

**(a) Entité publiante**

Les états financiers consolidés du Village Incorporé de Pointe-Verte reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les variations de l'actif net et des flux de trésorerie de l'entité publiante.

Les transactions et les soldes interfonds et organisationnels ont été éliminés.

**(b) Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés concernant le budget de fonctionnement général ont été approuvés par le conseil le 30 décembre 2013 et par le Ministre des gouvernements locaux le 28 février 2014.

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés concernant le budget du service d'égout ont été approuvés par le conseil le 30 décembre 2013 et par le Ministre des gouvernements locaux le 26 janvier 2014.

**(c) Constatation des revenus**

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

**(d) Constatation des dépenses**

L'inscription des dépenses se fait selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les engagements de l'année en cours relatifs à des biens et à des services sont comptabilisés à la date du bilan.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**(e) Prévisions comptables**

La présentation des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers consolidés. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de la municipalité. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

**(f) Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de placements à court terme, des comptes à recevoir, des montants à recevoir du gouvernement fédéral, des comptes à payer et frais courus, des revenus différés et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes à recevoir. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

**(g) Encaisse et équivalents d'encaisse**

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

**(h) Immobilisations corporelles**

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

	Durée de vie utile
<b>Terrains</b>	
Tous les terrains détenus par le Village, y compris les terrains sous les bâtiments.	s.o.
<b>Bâtiments</b>	
Tous les bâtiments détenus par le Village, sauf les installations de traitement, comme l'immobilisation unique ou divisée en ses composantes : la structure, l'intérieur, l'extérieur, les éléments et le matériel mécanique, électrique et spécialisé ainsi que les préparatoires.	30 à 40 ans
<b>Ouvrages de génie</b>	
Toutes les infrastructures des travaux publics, y compris les routes, les trottoirs, l'éclairage public, les feux de signalisation, les égouts pluviaux, les conduites d'eau et les égouts collecteurs.	5 à 60 ans
<b>Matériel et outillage</b>	
Incluent les actifs en technologie de l'information, les panneaux de signalisation, les améliorations locatives et les actifs similaires.	5 à 15 ans

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(h) Immobilisations corporelles (suite)

Durée de vie  
utile

**Véhicules**

Tous les véhicules du Village, y compris les autos, les camions et les actifs similaires.

5 ans

**Améliorations foncières**

Incluent les grands projets d'aménagement paysager, les terrains de sports/cours, les sentiers de randonnée, les voies pavées, les terrains de stationnement, les terrains de jeux et les actifs similaires.

5 à 25 ans

**Structures maritimes**

Incluent les quais, échafaudages, embarcadères, jetées, rampes d'accès à l'eau, brise-lame et barrages.

25 ans

Le Village a un seuil de capitalisation de 5 000 \$ tandis que le Parc Atlas a un seuil de capitalisation de 2 500\$. Tout élément acheté en dessous de ces seuils est comptabilisé comme une charge pendant l'exercice où il est acquis. Seule exception : les groupes d'actifs qui comprennent les ordinateurs et les actifs de même nature.

Les subventions, les dons de promoteurs de lotissement et les apports d'autres tiers sont tous comptabilisés comme un produit au cours de l'exercice où la charge liée à l'immobilisation est engagée. Le coût entier de l'immobilisation est capitalisé au cours de l'exercice où l'immobilisation est pratiquement achevée et mise en service.

(i) Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants.

*Services d'administration générale*

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

*Services de protection*

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

*Services de transport*

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

*Services d'hygiène*

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**(i) Information sectorielle (suite)**

*Services d'urbanisme*

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

*Services récréatifs et culturels*

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

*Services d'égout*

Cette section est responsable de la fourniture de services d'égout, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

**3. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL**

	2014	2013
Agence du revenu du Canada :		
- TVH à recevoir	30 604 \$	27 661 \$
- Déductions à la source à payer	( 4 482)	( 7 341)
	<b>26 122 \$</b>	<b>20 320 \$</b>

**4. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME**

**Fonds de capital général**

La municipalité a une autorisation pour l'emprunt à court terme suivant:

Fonds de capital général 210 000 \$

**Emprunt provisoire pour le capital**

La Municipalité a mis en place un système de crédit renouvelable pour le Fonds de fonctionnement général. Le système est utilisé afin de fournir un financement provisoire pour les dépenses d'immobilisations.

	2014	2013
Marge de crédit	102 252 \$	- \$

**5. DETTE À LONG TERME**

	2014	2013
<u>Débeture</u>		
Série de 3,300 % à 4,850 %, échéant en 2018, IOC#07-79	128 000 \$	140 000 \$

**5. DETTE À LONG TERME (suite)**

Les remboursements de capital requis à l'échéance sur ces certificats de dette sont les suivants pour les quatre prochains exercices :

2015	12 000 \$
2016	13 000
2017	13 000
2018	90 000
<hr/>	
	128 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme comptabilisées au bilan. Voici, selon le même ordre que ci-dessus, les numéros de certificat, les numéros de décret et les dates d'émission des décrets.

<u>Numéro du certificat</u>	<u>Numéro du décret</u>	<u>Date émise</u>
AY 35 - 2008	#07-79	16 mai 2008

**6. ÉVENTUALITÉS**

Le village a garanti, en partie, un prêt de la Commission de services régionaux Chaleur. Ce prêt est garanti par cinq autres municipalités.

Le village garantit, en partie, toutes les dettes et autres responsabilités du Comité Mixte des Services de Police BNPP.

**7. PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Le Village respecte les normes comptables du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Le Village est aussi tenu de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les conventions comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles et les virements gouvernementaux. Le *Manuel* exige également la consolidation entière des fonds.

**8. COMPTES INTER-FONDS**

Les comptes inter-fonds au 31 décembre 2014, représentent les opérations de l'année courante et sont alors conformes à la politique établie par le ministère.

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE****Notes aux états financiers consolidés****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014****9. SURPLUS AU FONDS DU SERVICE D'ÉGOUT**

La Loi sur les municipalités exige que les surplus/déficits au fonds du service d'égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. La balance du surplus à la fin de l'année est la suivante :

	2014	2013
2014 Surplus	66 130 \$	- \$
2012 Surplus	-	57 134
	66 130 \$	57 134 \$

**10. RÉCONCILIATION DU SURPLUS DES FONDS DE FONCTIONNEMENT**

	2014	2013
Actif net (Page 4)	201 355 \$	258 224 \$
Ajustements :		
Actif net de la filiale (Parc Atlas)	( 14 378)	7 428
Dette à long terme	128 000	140 000
Marge de crédit	102 252	-
Congé de maladie courus (moins la filiale)	20 364	13 390
Charges payées d'avance (moins la filiale)	21 607	15 771
Actif net courant :	459 200	434 813
Moins :		
Surplus de l'année antérieure - Fonds de fonctionnement	16 433	32 807
Surplus de l'année antérieure - Fonds du service d'égout	-	57 134
Surplus accumulé des fonds de réserve (Note 14)	356 650	328 439
Surplus du fonds de fonctionnement et du fonds de fonctionnement du service d'égout - année courante (Note 13)	86 117 \$	16 433 \$
Surplus du fonds de fonctionnement général	19 987 \$	16 433 \$
Surplus du fonds de fonctionnement du service d'égout	66 130	-
Total des surplus de fonctionnement (Note 13)	86 117 \$	16 433 \$

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014**

**11. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Infrastructure										Total 2013	
	Terrain	Améliorations foncières	Bâtiments	Matériel et outillage	Véhicules et équipements lourds	Routes et rues	Installations de traitements	Égouts maritimes	Structures	Total 2014		
<b>COÛT</b>												
Solde au début de l'exercice	107 157 \$	348 819 \$	1 477 156 \$	637 110 \$	331 609 \$	1 746 627 \$	859 745 \$	1 938 790 \$	130 767 \$	7 577 780 \$	7 464 977 \$	
Plus : Ajouts nets au cours de l'exercice :												
Immobilitisations corporelles	-	-	-	69 839	-	199 952	-	-	-	269 791	112 803	
Immobilitisations en cours	-	-	-	93 089	-	-	9 489	-	-	102 578	-	
Moins : Dispositions au cours de l'exercice	-	-	-	12 567	19 000	-	-	-	-	31 567	-	
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	107 157	348 819	1 477 156	694 382	312 609	1 946 579	859 745	1 938 790	130 767	7 918 582	7 577 780	
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>												
Solde au début de l'exercice	-	315 004	1 128 561	560 148	236 921	1 362 589	759 567	646 263	109 930	5 118 983	4 949 943	
Plus : Amortissement au cours de l'exercice	-	8 107	36 498	31 151	12 454	16 525	25 044	32 313	5 231	167 323	169 041	
Moins : Amort. cumulé sur les dispositions	-	-	-	3 531	19 000	-	-	-	-	22 531	-	
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	-	323 111	1 165 059	587 768	230 375	1 379 114	784 611	678 576	115 161	5 263 775	5 118 984	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE DES</b>												
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	107 157 \$	25 708 \$	312 097 \$	106 614 \$	82 234 \$	567 465 \$	75 134 \$	1 260 214 \$	15 606 \$	2 654 807 \$	2 458 796 \$	
Comprenant les postes suivants :												
Immobilitisations du Fonds de capital général	25 316 \$	- \$	124 552 \$	34 247 \$	93 089 \$	- \$	75 134 \$	1 260 214 \$	- \$	1 612 552 \$	1 552 492 \$	
Immobilitisations du Fonds de capital du service d'égout	61 487	4 985	98 390	47 290	82 234	567 465	9 489	-	-	871 340	731 654	
Immobilitisation du Parc Atlas	20 354	20 723	89 155	25 077	-	-	-	-	15 606	170 915	174 650	
	107 157 \$	25 708 \$	312 097 \$	106 614 \$	175 323 \$	567 465 \$	84 623 \$	1 260 214 \$	15 606 \$	2 654 807 \$	2 458 796 \$	

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**  
Notes aux états financiers consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

**12. TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES**

	Services d'administration générale	Services de protection	Services des transports	Services d'hygiène d'urbanisme	Services récréatifs et culturels	Services financiers	Services d'égout	2014	2013
<b>PRODUITS</b>									
Mandat d'imposition	204 608 \$	136 200 \$	107 394 \$	49 760 \$	- \$	43 904 \$	- \$	569 166 \$	542 578 \$
Prestations de service à d'autres gouvernements	-	-	57 890	-	-	-	-	57 890	57 848
Subventions inconditionnelles	80 686	53 711	42 351	19 623	-	17 314	-	224 451	209 642
Subventions provinciales	-	-	-	-	-	-	5 409	5 409	4 431
Ventes du service d'égout et autres	-	-	-	-	6 914	-	124 723	131 637	134 974
Autres revenus de provenance externes et internes	294 982	-	-	-	-	-	-	294 982	73 081
Intérêts	9 440	-	-	-	-	-	8 083	17 523	42 164
Revenus du Parc Atlas (Note 15)	-	-	-	-	144 524	-	-	144 524	105 250
	589 716	189 911	207 635	69 383	151 438	61 218	138 215	1 445 582	1 169 968
<b>CHARGES</b>									
Salaires et avantages sociaux	168 661	218 172	-	-	21 752	-	-	408 585	410 370
Services législatifs	20 789	-	-	-	-	-	-	20 789	24 645
Biens et services	149 057	24 106	187 620	73 823	136 023	-	52 662	634 857	482 401
Amortissement	26 132	30 871	17 206	1 348	35 831	-	64 970	176 358	169 041
Intérêts et frais bancaires	-	-	-	-	-	1 273	-	1 273	2 609
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	-	6 296	-	6 296	6 930
Mauvaises créances	13 899	-	-	-	-	-	-	13 899	37 990
Divers	31 413	7 134	-	-	-	-	-	38 547	34 827
	409 951	280 283	204 826	75 171	193 606	7 569	117 632	1 300 604	1 168 813

<b>SURPLUS (DEFICIT) DE L'EXERCICE</b>	179 765 \$	(90 372) \$	2 809 \$	(5 788) \$	(42 168) \$	53 649 \$	20 583 \$	144 978 \$	1 155 \$
--	------------	-------------	----------	------------	-------------	-----------	-----------	------------	----------



**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014**

**13. RÉCONCILIATION DU SURPLUS ANNUEL**

	Fonds de capital général	Fonds de fonctionnement général	Fonds de capital du service d'égout	Fonds de fonctionnement service d'égout	Réserve de capital de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement du service d'égout	Réserve de capital du service d'égout	Réserve d'opération pour mesures d'urgence	Parc Atlas (Filiale)	Total
<b>SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL DE 2014</b>	123 625 \$	41 517 \$ (	64 970) \$	82 659 \$ (	86) \$	745 \$	255 \$	6 309 \$	-	( 45 076) \$	144 978 \$
<b>Ajustements du surplus annuel pour le financement requis</b>											
Surplus - deuxième exercice précédent	-	32 803	-	57 134	-	-	-	-	-	-	89 937
Transferts entre fonds :											
- Fonds de fonctionnement du service d'égout au fonds de fonctionnement général	-	32 235	-	( 32 235)	-	-	-	-	-	-	-
- Fonds de réserve de capital de fonctionnement général et de réserve de fonctionnement général au/dû fonds de fonctionnement général	-	( 15 992)	-	-	15 986	6	-	-	-	-	-
- Fonds de fonctionnement général au Parc Atlas	-	( 63 144)	-	-	-	-	-	-	-	63 144	-
- Fonds de fonctionnement général au fonds de capital général	15	( 15)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de fonctionnement général au fonds de réserve d'opération pour mesures d'urgence	-	( 5 000)	-	-	-	-	-	-	5 000	-	-
- Remboursement du principal de la dette à long terme	12 000	( 12 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Marge de crédit	( 102 252)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	( 102 252)
Dépense d'amortissement	76 308	-	64 970	-	-	-	-	-	-	35 081	176 359
Subvention - Taxe sur l'essence	( 199 952)	199 952	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses en capital (transfert)	330 941	( 197 343)	41 428	( 41 428)	-	-	-	-	-	( 31 346)	102 252
Provision pour congés de maladie courus	-	6 974	-	-	-	-	-	-	-	( 480)	6 494
<b>Total des ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2014</b>	117 060	( 21 530)	106 398	( 16 529)	15 986	6	-	-	5 000	66 399	272 790
<b>EXCÉDENT DES FONDS POUR L'ANNÉE 2014</b>	240 685 \$	19 987 \$	41 428 \$	66 130 \$	15 900 \$	751 \$	255 \$	6 309 \$	5 000 \$	21 323 \$	417 768 \$

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014**

**14. ÉTATS DES RÉSERVES**

	Réserve de capital de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement du service d'égoût	Réserve de fonctionnement du service d'égoût	Réserve de capital du service d'égoût	Réserve d'opération pour mesures d'urgence	Total 2014	Total 2013
<b>ACTIFS</b>								
Dépôts à terme	\$	37 522 \$	7 603 \$	260 824 \$	-	\$	305 949 \$	283 237 \$
Intérêts à recevoir	-	717	370	8 316	-	-	9 403	2 925
À recevoir du fonds de fonctionnement du service d'égoût	-	-	-	-	-	-	-	42 277
À recevoir du fonds de fonctionnement général	36 298	-	-	-	-	5 000	41 298	-
	<b>36 298 \$</b>	<b>38 239 \$</b>	<b>7 973 \$</b>	<b>269 140 \$</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	<b>356 650 \$</b>	<b>328 439 \$</b>
<b>SURPLUS ACCUMULÉ</b>	36 298 \$	38 239 \$	7 973 \$	269 140 \$	5 000	5 000	356 650 \$	328 439 \$
<b>REVENUS</b>								
Intérêts	140 \$	749 \$	255 \$	6 309 \$	-	-	7 453 \$	1 040 \$
Transfert du fonds de fonctionnement général	-	6	-	-	-	5 000	5 006	42 277
	<b>140</b>	<b>755</b>	<b>255</b>	<b>6 309</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	<b>12 459</b>	<b>43 317</b>
<b>DÉPENSES</b>								
Intérêts et frais bancaires	226	4	-	4	-	-	234	14
Transfert au fonds de fonctionnement général	( 15 986)	-	-	-	-	-	( 15 986)	-
	<b>( 15 760)</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>( 15 752)</b>	<b>14</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE 2014</b>	<b>15 900 \$</b>	<b>751 \$</b>	<b>255 \$</b>	<b>6 309 \$</b>	<b>5 000 \$</b>	<b>5 000 \$</b>	<b>28 211 \$</b>	<b>43 303 \$</b>

Nom de l'investissement	Montant principal	Taux d'intérêt	Maturité
Réserve de fonctionnement général :			
Épargne à terme régulière	22 994 \$	1.150%	16 décembre 2015
Épargne à terme régulière	14 528 \$	1.850%	16 mai 2017
Réserve de fonctionnement du service d'égoût :			
Épargne à terme régulière	7 603 \$	1.850%	16 mai 2017
Réserve de capital du service d'égoût :			
Épargne à terme régulière	164 207 \$	1.850%	16 mai 2017
Épargne à rendement progressif	53 982 \$	1.250%	17 novembre 2018
Épargne à rendement progressif	42 277 \$	0.900%	2 mai 2019

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014**

**14. ÉTATS DES RÉSERVES (suite)**

**Résolution du conseil concernant la contribution au fonds de réserve de mesure d'urgence (Résolution 123-14 - le 9 décembre 2014):**  
Proposé par le conseiller Michel Haché, appuyé par le conseiller John Kowtaluk qu'un fonds de réserve d'opération pour mesures d'urgence de 5 000\$ soit créé.

**Résolution du conseil concernant la contribution au fonds de réserve de capital de fonctionnement général (Résolution 131-14 - le 22 décembre 2014):**  
Proposé par la conseillère Alvine Haché, appuyé par le conseiller John Kowtaluk que le surplus du fonds de fonctionnement général soit établi à 19 987\$ et que toute somme en surplus de ce montant soit transféré au fonds de réserve d'immobilisation.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées aux dites réunions :

  
Vincent Poirier

Secrétaire-trésorier  
Village Incorporé de Pointe-Verte

Date



Sceau Municipal

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

**15. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA FILIALE - PARC ATLAS**

	2014	2013
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse	17 138 \$	9 251 \$
Remises gouvernementales à recevoir	-	496
	<b>17 138</b>	<b>9 747</b>
<b>PASSIFS</b>		
Comptes à payer et frais courus	1 804	16 487
Congés de maladie courus	-	480
Remises gouvernementales à payer	956	208
	<b>2 760</b>	<b>17 175</b>
<b>ACTIF NET (DETTE NETTE)</b>	<b>14 378</b>	<b>( 7 428)</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisation corporelles	<b>170 915</b>	<b>174 650</b>
<b>SURPLUS ACCUMULÉ</b>	<b>185 293 \$</b>	<b>167 222 \$</b>

La filiale mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

**15. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA FILIALE - PARC ATLAS (suite)**

	2014	2013
<b>PRODUITS</b>		
Ventes	23 505 \$	24 484 \$
Activités	20 772	20 792
Autres	18 260	5 546
Octrois et commandites	81 987	54 428
	144 524	105 250
<b>CHARGES</b>		
Achats	31 218	22 195
Amortissement	35 081	32 695
Assurance	1 500	1 500
Électricité	11 535	11 933
Entretien et réparation	35 564	5 714
Frais bancaires	1 592	1 877
Frais de bureau	979	2 182
Honoraires professionnels	-	2 825
Impôt foncier	4 439	4 631
Permis	1 445	1 062
Mauvaises créances	-	60
Projet spécial	-	6 455
Publicité et promotion	16 977	5 982
Salaires et avantages sociaux	48 937	51 252
Téléphone	333	628
	189 600	150 991
<b>DÉFICIT ANNUEL</b>	<b>(45 076) \$</b>	<b>(45 741) \$</b>

La filiale mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014**

**16. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP**

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement du service d'égout	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
<b>PRODUITS</b>					
Mandat d'imposition	569 166 \$	-	\$	\$	569 166 \$
Prestation de services à d'autres gouvernements - Services des transports	58 040	-	-	-	58 040
Subventions inconditionnelles	224 451	-	-	-	224 451
Ventes du service d'égout et autres	3 400	133 125	-	-	136 525
Autres revenus de provenance externes et internes	12 112	-	-	-	12 112
Autres transferts	26 243	-	-	(26 243)	-
Subventions	-	4 000	-	-	4 000
Surplus avant-dernier exercice	32 803	57 134	-	(89 937)	-
	926 215	194 259	-	(116 180)	1 004 294
<b>CHARGES</b>					
Services d'administration générale	384 717	2 750	26 133	(29 099)	384 501
Services de protection	241 692	-	30 871	-	272 563
Services des transports	153 446	-	17 206	-	170 652
Services d'hygiène du milieu	69 488	-	1 348	-	70 836
Services d'urbanisme	11 641	-	-	-	11 641
Services récréatifs et culturels	3 921	-	35 831	-	39 752
Services financiers					
Frais du service de la dette					
- Versements sur le capital de la dette à long terme	12 000	-	-	(12 000)	-
- Intérêts et frais bancaires	450	72	-	-	522
- Intérêts sur la dette à long terme	6 360	-	-	-	6 360
- Dépenses en capital	42 500	40 000	-	(82 500)	-
- Mauvaises créances	-	5 000	-	-	5 000
Raccordement et évacuation des eaux d'égouts	-	146 437	64 970	(68 169)	143 238
	926 215	194 259	176 359	(191 768)	1 105 065
<b>SURPLUS (DÉFICIT)</b>	-	-	(176 359) \$	75 588 \$	(100 771) \$

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014**

**17. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS**

	(Non-audité) 2014 Budget	2014 Actuel	2013 Actuel
<u>Prestations de service à la Province du Nouveau-Brunswick</u>			
Chemins et rues	58 040 \$	57 890 \$	57 848 \$
<u>Vente de services</u>			
Location de salle	3 400 \$	6 914 \$	3 533 \$
Service d'égout	133 125	124 723	131 441
	136 525 \$	131 637 \$	134 974 \$
<u>Autres revenus de provenance externes et internes</u>			
Location du bureau de poste	1 470 \$	1 469 \$	1 398 \$
Subventions salariales	-	12 084	20 908
Subventions	-	21 708	20 000
Subvention - taxe sur l'essence	-	199 952	9 393
Centre de santé	6 940	8 223	7 402
Autres	-	3 006	5 649
Permis de construction	3 702	8 715	8 331
Guide touristique	-	39 825	-
	12 112 \$	294 982 \$	73 081 \$

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014**

**18. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES**

	(Non-audité) 2014 Budget	2014 Actuel	2013 Actuel
<b>Services d'administration générale</b>			
<i>Services législatifs</i>			
Maire	14 650 \$	9 877 \$	8 689 \$
Conseillers	15 650	10 911	15 957
	30 300	20 788	24 646
<i>Administration</i>			
Administrateur	56 343	59 865	45 735
Amortissement	26 133	26 132	26 911
Secrétaire municipal	43 582	44 840	41 689
Immeubles	116 478	119 980	74 863
Autres employés	59 100	63 955	66 427
Mauvaises créances	-	13 899	935
Autres services	17 052	9 847	7 095
	318 688	338 518	263 655
<i>Gestion des finances</i>			
Audit externe	5 500	5 789	12 943
<i>Autres services d'administration</i>			
Honoraires professionnels	7 000	-	921
Conventions et délégations	1 000	2 116	1 594
Assurance responsabilité	19 513	9 985	9 406
Cotisations	2 500	2 437	2 350
Évaluation foncière	-	7 033	6 702
Achat d'équipement	-	-	1 762
Guide touristique	-	23 285	-
	30 013	44 856	22 735
	384 501 \$	409 951 \$	323 979 \$



**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014**

**18. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES (suite)**

	(Non-audité) 2014 Budget	2014 Actuel	2013 Actuel
<b>Services de protection</b>			
<i>Service de police</i>			
Police - B.N.P.P.	206 992 \$	218 172 \$	205 267 \$
<i>Protection contre les incendies</i>			
Administration	6 042	5 076	5 000
Amortissement	30 871	30 871	33 110
Avertisseurs d'incendie	923	718	756
Matériaux de lutte contre les incendies	10 049	10 627	21 440
Formation	10 552	7 685	8 962
	58 437	54 977	69 268
<i>Autres services</i>			
Contrôle des animaux	7 134	7 134	6 759
	272 563 \$	280 283 \$	281 294 \$
<b>Services des transports</b>			
<i>Service de transport en commun</i>			
Équipement général	4 287 \$	12 461 \$	4 860 \$
<i>Chemins et rues</i>			
Amortissement	17 206	17 206	9 854
Entretien au cours de l'été	18 000	52 393	17 627
Enlèvement de la neige	105 080	96 502	94 610
	140 286	166 101	122 091
<i>Éclairage des rues</i>			
	26 079	26 264	25 690
	170 652 \$	204 826 \$	152 641 \$

**VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**  
**Notes aux états financiers consolidés**  
**Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014**

**18. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES (suite)**

	(Non-audité) 2014 Budget	2014 Actuel	2013 Actuel
<b>Services d'hygiène du milieu</b>			
Amortissement	1 348 \$	1 348 \$	37 \$
Dépotoir et enlèvement	69 488	73 824	90 110
	70 836 \$	75 172 \$	90 147 \$
<b>Services régionaux</b>			
Commission de services régionaux	11 641 \$	11 566 \$	11 151 \$
<b>Services récréatifs et culturels</b>			
Amortissement	35 831 \$	750 \$	3 594 \$
Centre de santé	2 401	2 203	2 345
Parcs et arénas	520	994	919
Parc Atlas (Note 15)	-	189 598	150 992
Contribution touristique	1 000	60	259
	39 752 \$	193 605 \$	158 109 \$
<b>Services financiers</b>			
<i>Frais du service de la dette</i>			
Intérêts et frais bancaires	522 \$	1 273 \$	732 \$
Intérêts sur la dette à long terme	6 360	6 296	6 930
	6 882 \$	7 569 \$	7 662 \$
<b>Raccordement et évacuation des eaux d'égouts</b>			
Administration	11 650 \$	6 370 \$	6 803 \$
Amortissement	64 970	64 970	62 840
Électricité	22 118	24 233	21 601
Entretien général	44 500	22 059	15 591
Mauvaises créances	5 000	-	36 995
	148 238 \$	117 632 \$	143 830 \$